



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
 Préfecture de région Normandie
 Secrétariat général pour les affaires régionales
 7 place de la Madeline - CS 16036
 76034 ROUEN cedex
 Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie
 13 bis rue Saint-Ouen
 14000 CAEN

Caenamer
 NORMANDE
 COMMUNAUTÉ URBAINE

CAENA
 COMMUNAUTÉ URBAINE

SPR Site Patrimonial Remarquable AVAP de la ville de Caen
 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

DOCUMENT GRAPHIQUE 6/9

CARTE DE DÉTAIL n°3
 du
PATRIMOINE REPERTÉ

Approbation
 Le Président de la Communauté urbaine de Caen la mer Normandique,
 Monsieur Joël Breneux, Maire de Caen

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 janvier 2021

ALAP
 architecture paysagère
 5 Impasse Charles Thorez, 35000 Fribourg
 www.alap.org

Maître d'œuvre de l'étude
 architecte du patrimoine DPLG & DESCHAMPEL
 2088 Rivière, 75010 PARIS
 www.micaud@gmail.com

PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE
 Préfecture de région Normandie
 Secrétariat général pour les affaires régionales
 7 place de la Madeline - CS 16036
 76034 ROUEN cedex
 Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie
 13 bis rue Saint-Ouen
 14000 CAEN

Caenamer
 NORMANDE
 COMMUNAUTÉ URBAINE

CAENA
 COMMUNAUTÉ URBAINE

SPR Site Patrimonial Remarquable AVAP de la ville de Caen
 Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

DOCUMENT GRAPHIQUE 6/9

CARTE DE DÉTAIL n°3
 du
PATRIMOINE REPERTÉ

Approbation
 Le Président de la Communauté urbaine de Caen la mer Normandique,
 Monsieur Joël Breneux, Maire de Caen

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 29 janvier 2021

ALAP
 architecture paysagère
 5 Impasse Charles Thorez, 35000 Fribourg
 www.alap.org

Maître d'œuvre de l'étude
 architecte du patrimoine DPLG & DESCHAMPEL
 2088 Rivière, 75010 PARIS
 www.micaud@gmail.com

LÉGENDE

Éléments bâtis remarquables

- Classique et antérieur 1ère catégorie
- Classique et antérieur 2ème catégorie
- Ecclesique 1ère catégorie
- Ecclesique 2ème catégorie
- Entre-deux-guerres 1ère catégorie
- Entre-deux-guerres 2ème catégorie
- Reconstruction et 30 Glorieuses 1ère catégorie
- Reconstruction et 30 Glorieuses 2ème catégorie
- Cité-jardin
- Habitat cba-jardin
- Autre élément remarquable
- Saîr d'accompagnement

Éléments paysagers remarquables

- Axe structurant
- Vue axée / vue panoramique
- Vues rapprochées
- Espace public à dominante minérale
- Espace à dominante végétale
- Espace floral structurant
- Alignement d'arbres structurant
- Front bâti

Secours

- 1- Centre historique
- 2- Anciennes paroisses Vauges/Vaucelles
- 3- Tissus urbains XIXe
- 4- Faubourg d'entrée de ville
- 5- Pavillonnaire début XXe
- 6- Grands ensembles Reconstruction
- 7- Grandes emprises riches
- 8- Espaces ouverts structurants

Limite communale
 Périmètre AVAP
 Monument historique
 Site classé dans le périmètre AVAP